

Paix à ses cendres!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1964)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pétrole: description d'un géant, la Standard Oil of New Jersey

Dans notre dernier numéro, nous avons essayé de montrer quel formidable pouvoir économique représentait le cartel du pétrole, engagé en Suisse dans une lutte sévère contre les Raffineries du Rhône. La plus puissante de ces compagnies, la Standard Oil of New Jersey, vient de rendre public son compte d'exploitation et son bilan pour l'année 1963. Il mérite une description.

La Standard Oil N. J. est la deuxième compagnie mondiale après la General Motors. Son chiffre d'affaires est de 11,1 milliards de dollars; son bénéfice de un milliard de dollars (seule entreprise au monde avec la General Motors à atteindre le milliard annuel).

Si l'on compare la Standard à Nestlé, unique entreprise suisse qui ait vraiment le format mondial, on constate que la Standard lui est largement 40 fois supérieure. Bénéfice Nestlé en 1963, 84 millions de francs contre 1000 millions de dollars à la Standard. Bilan Nestlé à l'actif et au passif, 974 millions de francs contre 11 997 millions de dollars pour la Standard.

Origine d'un bénéfice

Le groupe Esso tire son pétrole brut d'une vingtaine de pays, mais essentiellement du Venezuela (44 %), puis viennent le Moyen-Orient (23 %), les Etats-Unis (20 %), l'Europe et l'Afrique (10 %), le Canada (3 %). En revanche, la vente des produits Esso touche plus de cent pays.

Mais, d'après l'analyse de « Finanz und Wirtschaft » (20 VI 1964), en 1963, pour la première fois, les ventes en Europe dépassèrent les ventes faites aux Etats-Unis. Or, les trois quarts du bénéfice, soit 750 millions de dollars, représentent la part de l'Europe. Cela signifie que le consommateur européen paie trois fois trop cher les produits pétroliers par rapport au prix de revient, et que la formidable puissance de la Standard Oil repose sur l'exploitation des pays producteurs, pays sous-développés (Amérique latine, notamment) et du consommateur européen.

Quelques citadelles d'un empire

Soixante-quatre raffineries (5 de plus en une année), réparties dans 29 pays. 119 bateaux de transports, et autant sous contrats. 8 unités en construction, qui à elles seules représentent le huitième de la flotte actuelle. Participation à 49 compagnies de pipeline. Notamment une participation de 28 % au Marseille-Strasbourg-Karlsruhe. Relevons un intérêt accru et récent pour la pétrochimie, sanctionné par la création, en avril 1963, de l'Esso Chemical Company Co qui va pousser notamment partout dans le monde la création de fabriques d'engrais chimiques, à côté du caoutchouc synthétique, des étoffes, des fibres synthétiques, etc. Cette évolution est particulièrement intéressante, les Grands de la chimie suisse s'étant peu intéressés jusqu'ici à la pétrochimie.

Quelques remarques sur le bilan

Une fortune incroyable. En effet, à la valeur des installations qui, nettes, représentent 7,1 milliards de dollars, s'ajoutent créances et stocks 4 milliards, plus les participations et les autres actifs, un total de 11,9 milliards, auxquels s'additionnent encore 5,6 milliards de réserves portés au passif, soit 17,5 milliards. Si l'on déduit le capital social, 2,2 milliards, et les créanciers divers, 4 milliards, il reste une fortune de plus de 11 milliards de dollars.

Les seules réserves disponibles, hors du circuit d'exploitation, d'un montant de 5,6 milliards, soit plus de 20 milliards de francs, représentent une telle masse de manœuvre qu'on voit mal quel pays étroitement dépendant du marché mondial pourrait sans risques graves affronter le géant, si la Standard Oil of New Jersey était vraiment décidée à « faire donner la garde ».

Encore le prix de l'essence

Pourquoi l'effondrement à la frontière du prix de l'essence (20 %) ne profite-t-il pas aux consommateurs ? Plusieurs journaux : « Pour Tous », la « Tribune de Genève », citée par la « Weltwoche », sans compter « Domaine public », ont avec insistance posé la question. Et les associations automobilistiques, tellement occupées de la répartition des droits prélevés par la Confédération, que ne se penchent-elles sur ce problème ?

Y a-t-il un style helvétique?

Nous avons l'intention de rédiger une chronique de politique à la petite quinzaine, en analysant quelques événements d'actualité. Et puis la critique de contenu nous a semblé superflue. Tout est dans le style. Il suffit de laisser parler les mots.

1. Baisse un peu l'abat-jour !

L'Association des propriétaires d'immeubles a adressé une requête au Conseil fédéral pour lui demander de hausser les loyers de 5 % afin de compenser l'augmentation du taux hypothécaire.

Le Conseil fédéral refuse. On est en pleine lutte contre la surchauffe; le moment est inopportun. Logique et fermé. Mais... Car il y a un mais.

Glissando, le Conseil fédéral ajoute ce qui suit : La nouvelle ordonnance concernant le contrôle des loyers (en fait, il s'agit de la suppression du contrôle des loyers) entrera en vigueur à la fin de cette année (en fait, le Conseil national n'en a pas encore discuté, mais l'Exécutif n'imagine pas qu'il puisse faire autre chose que de suivre).

Alors, dit le Conseil fédéral, libérés du contrôle, les propriétaires « pourront discuter de l'augmentation des loyers directement avec leurs locataires ». (ATS 3 VII 1964). Intime tête-à-tête; dialogue enrichissant.

Dans cinq grandes villes, le contrôle subsistera encore une année, jusqu'à fin 1965. Aux propriétaires de ces appartements-là, va-t-on promettre une augmentation ? Non, le mot pourrait choquer. Donc : « pour les appartements dans les grandes villes qui resteront soumis au contrôle, il faudra faire quelque chose ». (ATS 3 VII 1964). Un p'tit kékchoso.

2. Quel beau programme !

Des neuf sociétés de radiodiffusion, huit ont accepté de renoncer à la concession de 1959, dont elles bénéficiaient. La neuvième, Zurich, oppose une dernière résistance. Ce baroud aura pris fin d'ici au 1er octobre. La réorganisation de la Société suisse de radiodiffusion ira de l'avant. Mais avant qu'on enterre cette vieille concession, il vaut la peine de relire avec l'accent du speaker de l'ATS l'article 12 du chapitre III, service des programmes :

Article 12

« Les programmes diffusés par les concessionnaires doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales, défendre et développer les valeurs spirituelles et culturelles du pays, contribuer à l'éducation et à la formation spirituelle, artistique, morale et civique des auditeurs, tout en répondant à leur désir d'information et de divertissement. » Tout... tout en...

Une belle jeunesse !

Les 4 et 5 juillet s'est déroulée à l'Exposition nationale la « Journée de la jeunesse ». Les délégués des associations de jeunesse étudièrent quatre sujets : « Communauté civique », « Travail et profession », « Famille et foyer », « Culture et loisirs ». Le président de « Pro Familia » (un jeune de plus de 40 ans) et trois conseillers nationaux (des jeunes de plus de 40 ans) introduisaient ces sujets, car le but du congrès, selon les termes du programme, n'était pas « de formuler des conclusions revendicatives, mais de faire ressortir l'opinion de la jeunesse suisse, certainement nuancée ».

Les nuances durent apparaître lors du rassemblement de dimanche. Nous citons, « Tribune de Lausanne », 6 juillet : « Il groupa quelques milliers de participants, parmi lesquels (sic) on remarquait le conseiller fédéral Chaudet, les représentants des autorités politiques, M. Despland, président de l'Expo, M. Kuenzi, président de la Fédération suisse des Eglises protestantes, et Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Une action de grâce œcuménique fut célébrée en trois langues par un pasteur et un curé, après quoi les conclusions du congrès furent proclamées lors d'un acte solennel. » Après cet acte solennel, la jeunesse suisse annonça alors une offrande aux pays en voie de développement...

« C'est au terme d'un jeu scénique, « La Suisse, patrie toujours à refaire », que M. Paul Chaudet apporta le salut du Conseil fédéral... »

« Un culte et une messe suivirent ce discours, puis tous les jeunes prirent part à un pique-nique. » Fin de la citation. Il n'est pas précisé si les jeunes Chaudet, Despland, Charrière, Kuenzi piquèrent aussi.

Paix à ses cendres!

L'éditeur de l'hebdomadaire « Der Republikaner » (fondé en 1798, mais qui paraissait dans sa 48e année) vient d'annoncer l'interruption de la publication. Ainsi disparaît un organe des ultras de notre pays. L'éditeur, qui a fondé en 1947 les éditions « Thomas Verlag » avait publié, cette même année, un livre de Manuel Jimenez Quilez sur l'Espagne et l'ONU. C'était l'époque où l'Espagne était au ban des nations. On y trouvait, au chapitre II, les thèses suivantes :

1. le régime espagnol n'est pas fasciste ;
2. le mouvement national était exclusivement espagnol ;
3. l'Espagne est restée neutre pendant la dernière guerre mondiale ;
4. l'Espagne n'a pas participé au complot qui a déclenché la guerre mondiale.

En annexe était publiée une documentation sur l'influence communiste pendant la guerre civile dans la zone rouge et dans l'émigration espagnole à l'étranger. On voit le ton. Le « Républicain » était fidèle à ce schéma.

L'éditeur motive la disparition du journal par le manque de temps pour mener de front sa maison d'édition et son hebdomadaire. Peut-être le peu de succès de sa prose est-elle aussi une raison cachée de sa décision.

Demi-vacances et nouveau bail

« Domaine public » ne publiera qu'un numéro, le 16, en juillet et un en août. A la reprise de septembre, nous en serons au numéro 18, sur le point d'achever notre première année, qui, bien sûr, en appellera une deuxième. Nous sommes, en effet, décidés à poursuivre notre effort. Dans beaucoup de domaines (logement, enseignement, politique économique) si nous avons pris des options, c'est pour être présents aux échéances.

Selon notre formule :

Faites-vous connaître à D.P. et faites connaître D.P.